

<https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article569>

Site de l'INRS

- Filières professionnelles - Filière "paramédicale" - Prothèse dentaire - Santé et sécurité au travail -

Date de mise en ligne : jeudi 15 novembre 2012

Copyright © SCIENCES BIOLOGIQUES ET SCIENCES SOCIALES

APPLIQUEES - Tous droits réservés

La principale mission de l'INRS est de développer et de promouvoir une culture de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Une mission qui répond à des exigences économiques, sociales et politiques et qui s'articule autour de 3 axes majeurs : anticiper, sensibiliser, informer et accompagner. Ses actions sont destinées aux spécialistes de la prévention et aux entreprises et salariés du régime général de la Sécurité sociale.

3 axes majeurs

L'action de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) s'articule autour de 3 axes : anticiper, sensibiliser et informer, accompagner.

- Anticiper

L'INRS identifie à travers ses travaux les dangers et met ainsi en évidence les risques professionnels qu'ils pourraient représenter pour les salariés.

- Sensibiliser et informer

L'INRS conçoit de nombreux produits d'information afin de sensibiliser et d'informer les entreprises et tous ceux qui sont concernés par les problématiques de prévention.

- Accompagner

L'INRS aide les entreprises à résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées en matière de santé et de sécurité. Pour cela, il apporte aux acteurs de la prévention assistance, formation et information.